Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 98 (1972)
Heft: 24: SIA spécial, no 6, 1972

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

informations **SIA**

Secrétariat général de la SIA
Selnaustrasse 16
Case postale
8039 Zurich
Tél. 01/36 15 70

Connaissez-vous la SIA ?

De nombreux membres de la SIA, et en particulier ceux qui n'en font partie que depuis peu de temps, éprouvent quelques difficultés à se faire une image d'ensemble claire de la structure et de l'organisation de la société suisse et des relations existant entre ses organes et les groupements qu'elle comprend. C'est pour leur faciliter la compréhension de ces relations que paraîtront, de temps en temps, dans le cadre des « Informations SIA », des renseignements sur les différents organes de la société, sur les sections et les groupes spécialisés.

On trouvera dans l'organigramme ci-dessous des indications sur la structure de la société qui est fixée par les statuts, tandis que le tableau qui y fait suite renseigne sur le but, les tâches et les compétences de chacun des organes et groupements, sur la composition de ceux-ci, leur mode d'élection et les modalités de leur convocation. Ce tableau renvoie aux articles des statuts correspondants.

Les huit groupes spécialisés auxquels peuvent adhérer les membres sont présentés dans l'article suivant qui en donne les buts spécifiques.

La SIA ne peut se développer et être utile que si ses membres sont conscients d'appartenir à une association vivante dont l'activité s'étend à de nombreux domaines et s'ils prennent part aux manifestations organisées ou, mieux encore, collaborent activement à ses activités.

Structure de la SIA

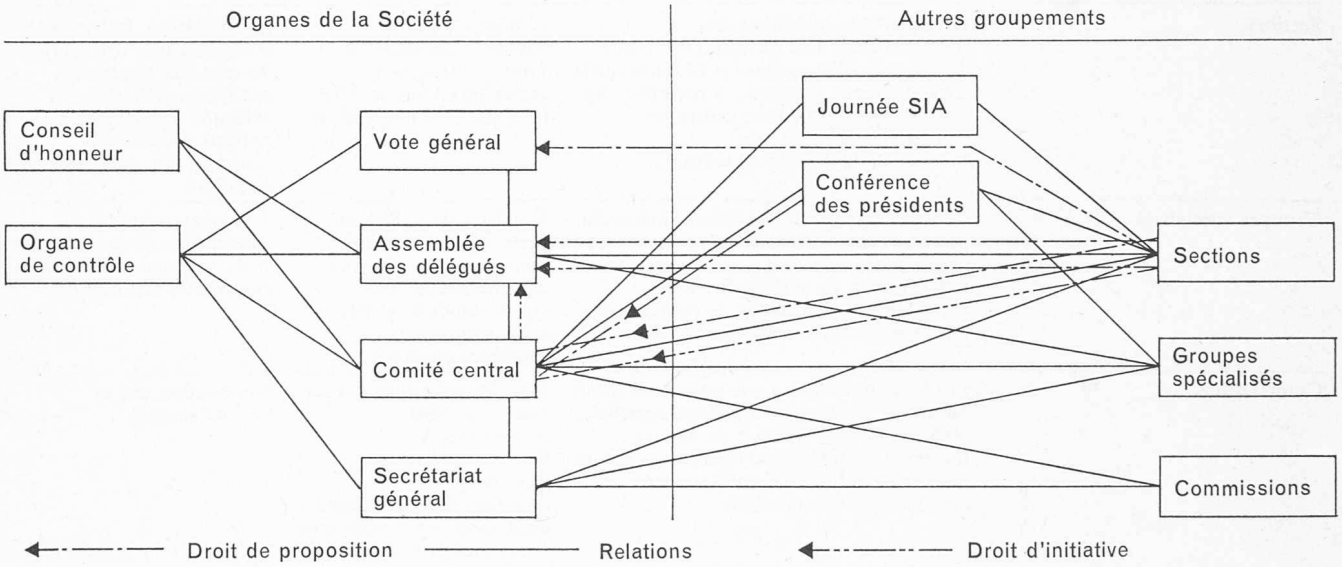

Commentaires concernant l'organigramme

Désignation	*Art. des statuts*	*But, tâches et compétences*	*Composition*	*Nomination et convocation*
I. Organes de la société				
Ensemble des membres, vote général	32, 33	Statuer en dernier ressort sur des décisions de l'assemblée des délégués	L'ensemble des membres de la société	Sur proposition : soit du Comité central, soit de 300 membres, soit de 3 sections
Assemblée des délégués	26 à 31	Organisation de la société, décide, élit, surveille	Délégués des sections et groupes spécialisés, délibérations conduites par le président de la société	Sur décision du Comité central, mais au moins 1 fois l'an, ou sur demande : soit de 100 membres, soit de 3 sections
Comité central	34 à 40	Direction de la société, représentation vis-à-vis de tiers, préparation des objets à discuter, exécution des décisions de la société, admission des membres, coordination	Président de la société + 8 à 12 membres	Election par l'assemblée des délégués, pour 2 ans, rééligibles
Secrétariat général	45, 46	Affaires courantes de la société Exécution des décisions de l'assemblée des délégués et du Comité central Renseignements, vente des normes	Secrétaire général Service administratif Service juridique Service technique Comptabilité	Nomination du secrétaire général et des employés par le Comité central

Désignation	*Art. des statuts*	*But, tâches et compétences*	*Composition*	*Nomination et convocation*
Conseil d'honneur	41, 42	Pouvoir judiciaire Ouverture de procédures disciplinaires contre les membres SIA coupables d'atteinte à la dignité professionnelle	Conseils locaux : 1 président 2 membres 2 suppléants	Election par les sections
			Conseil suisse : 1 président 4 membres 6 suppléants	Election par l'assemblée des délégués sur proposition du Comité central
Organe de contrôle	43, 44	Vérification des comptes de la société et présentation d'un rapport à l'assemblée des délégués	2 vérificateurs 2 suppléants Appel à une société fiduciaire	Election par l'assemblée des délégués
II. Autres groupements				
Conférence des présidents	47 à 49	Examen des questions importantes de caractère général Conseil du Comité central	Débats dirigés par le président de la société Présidents des sections et des groupes spécialisés Comité central Représentants du secrétariat général	Convocation par : Comité central ou au moins 5 présidents
Sections	12 à 17	Groupements régionaux des membres SIA. Les sections sont tenues de respecter les principes et décisions de la société et sont autorisées à présenter des propositions au Comité central et à l'assemblée des délégués Il existe actuellement 18 sections	Comité élu par les membres des sections Tout membre SIA domicilié en Suisse doit faire partie d'une section	La fondation, les statuts et règlements d'une section doivent être approuvés par l'assemblée des délégués. Les statuts ne doivent pas être en contradiction avec ceux de la SIA
Groupes spécialisés	18 à 24	Groupes traitant des questions intéressant plus particulièrement certains domaines spécifique Ces groupes, au nombre de huit actuellement, sont tenus de respecter les principes et décisions de la Société	Membres de la SIA et praticiens inscrits aux registres des ingénieurs, des architectes, des ing.-techniciens et des arch.-techniciens Membres collectifs	Approbation de la constitution de ces groupes et de leur règlement par l'assemblée des délégués
Commissions	39	Etude des problèmes que posent certaines questions techniques et professionnelles ; établissement et revision de normes, règlements, directives et recommandations Un règlement fixe l'organisation et l'activité des commissions	Pour les questions concernant la société : membres SIA Pour les questions d'ordre général : membres SIA, praticiens dont les compétences sont reconnues et délégués de collectivités	Nomination par le Comité central
Journée SIA	50 à 52	Rencontre bisannuelle d'information revêtant un caractère de fête, avec rapport du président sur l'activité de la société. Organisation par un comité local de la section du lieu de rencontre	Tous les membres de la SIA et invités	Invitation par la section du lieu de la rencontre

Que sont et que veulent les groupes spécialisés de la SIA ?

1. But

Les groupes spécialisés ont en particulier les tâches suivantes :

— s'occuper des intérêts professionnels de chaque spécialité conformément au règlement du groupe,

— étudier les problèmes techniques et économiques qui se posent sur les plans national ou régional ;

— traiter des questions de la formation dans les hautes écoles et de la formation continue ;

— participer à l'établissement de normes ;

— organiser des journées d'étude, des séminaires, etc.

2. Membres

Tous les membres de la SIA peuvent adhérer à un ou plusieurs groupes spécialisés, dans le cadre de leur règlement propre.

Selon le règlement de base pour les groupes spécialisés, peuvent en outre être admis :

comme membres individuels :

— les praticiens non-membres de la SIA, mais inscrits aux Registres des ingénieurs et des architectes ;

— sur invitation d'un groupe spécialisé, des praticiens inscrits aux Registres des ingénieurs-techniciens et des architectes-techniciens ;

— dans des cas spéciaux, des praticiens d'autres professions, pour autant que leurs connaissances et leurs aptitudes soient reconnues et qu'ils manifestent un intérêt pour le travail du groupe ;

comme membres collectifs :

— des corporations de droit public et organisations privées (par exemble bureaux d'étude, administrations, fondations, associations, entreprises et autres institutions).

3. Organisation

Conformément au règlement de base pour les groupes spécialisés, chacun de ces groupes a son propre règlement. Chaque groupe est dirigé par un comité, administre lui-même ses finances et se réunit au moins une fois par année en assemblée générale. Les recettes sont constituées par les cotisations des membres individuels et collectifs.

Les groupes spécialisés sont autorisés, avec l'accord du Comité central et dans le cadre de leur branche spéciale, à entrer en relation avec des organisations suisses et étrangères, à participer à l'activité de commissions de la SIA et à l'élaboration de normes.

4. Activité et buts des groupes spécialisés

Il existe actuellement huit groupes spécialisés SIA dont l'activité et les buts peuvent être décrits comme suit :

GPC — Groupe spécialisé des ponts et charpentes (fondé en 1922, modifié en 1938)

Ses buts sont :

— influence coordinatrice sur la recherche dans son domaine ;

— exécution ou appui dans l'exécution de travaux scientifiques et d'essais ;

— formation continue des ingénieurs actifs dans la profession, en collaboration avec les hautes écoles ;

— aide à la diffusion de nouveaux perfectionnements et connaissances par l'organisation de conférences, de journées d'études et par des publications ;

— collaboration à l'établissement de normes relatives à son domaine d'activité ;

— appui aux hautes écoles dans les problèmes de formation et de recherche ;

— informations périodiques sur l'activité des organisations internationales dans les publications de la SIA ou par des publications propres.

GII — Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie (fondé en 1954)

Ce groupe ne comprend pas seulement les spécialistes travaillant traditionnellement dans l'industrie comme les ingénieurs mécaniciens et électriciens, mais peut comprendre aussi des architectes, ingénieurs civils, chimistes, etc. actifs dans l'industrie. Il constitue à proprement parler un lien entre les groupements s'occupant de questions purement techniques et ses préoccupations portent sur des problèmes plus larges comme le montre l'énumération ci-dessous. Il cherche en particulier à remplir les tâches suivantes :

— traiter des problèmes techniques d'actualité et informer ses membres sur l'état de la technique dans d'autres domaines que le sien ;

— favoriser la formation des ingénieurs avant, pendant et après les études ;

— entreprendre des études sur les rapports professionnels et sociaux et sur les problèmes économiques ;

— développer les relations, d'une part entre les ingénieurs occupant des positions différentes dans les entreprises et appartenant à diverses branches, d'autre part entre les membres du groupe et le public.

GSF — Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers (fondé en 1958)

Ce groupe favorise les relations entre ingénieurs forestiers et ingénieurs d'autres spécialités ; il collabore étroitement avec la Société forestière suisse. Les principaux problèmes traités surtout par le comité, sont les suivants :

— modifications apportées à l'environnement par la technique ;

— participation rationnelle des ingénieurs forestiers au développement de l'économie forestière ;

— activités et tâches de l'ingénieur forestier dans l'aménagement local et régional du territoire ;

— problèmes concernant la situation des ingénieurs forestiers ;

— formation de l'ingénieur forestier pendant et après les études ;

— utilisation industrielle des bois feuillus de faible valeur ;

— les besoins en ingénieurs forestiers indépendants, leurs activités.

GGR — Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural (fondé en 1961)

Ce groupe cherche à favoriser la relève et entretient des relations entre ses membres, ainsi qu'avec les associations apparentées du pays et de l'étranger ; il favorise la formation continue des ingénieurs de cette spécialité par l'organisation de conférences, de cours et d'excursions.

Le groupe assume en particulier les tâches suivantes :

— amélioration de la structure de l'agriculture par des remaniements parcellaires ;

— mise au point d'une réglementation rationnelle de la propriété foncière agricole dans le cadre d'une utilisation optimale du sol ;

— appui du groupe à la mise au point du projet de loi sur l'aménagement du territoire.

Le groupe collabore étroitement avec la Société suisse des mensurations et améliorations foncières par l'organisation en commun de journées d'études, d'excursions à but professionnel et de rencontres récréatives.

GGC — Groupe spécialisé du génie chimique (fondé en 1965)

Ce groupe s'est posé comme principales tâches :

— promouvoir la formation des ingénieurs du génie chimique et des ingénieurs-chimistes pendant et après leurs études ;

— promouvoir la recherche et le progrès dans le domaine du génie chimique ;

— collaborer à l'activité d'organisations suisses et étrangères poursuivant le même but, par exemple dans le domaine de la normalisation ;

— favoriser les relations entre les spécialistes, entreprises et institutions exerçant une activité dans le domaine du génie chimique ;

— organisation de journées d'études, de cours, de conférences et d'excursions avec visites professionnelles.

Il s'occupe également de questions spéciales dans les groupes de travail suivants :

— génie thermique,

— génie mécanique,

— technique des réactions chimiques,
— automatisme, recherche opérationnelle, technique des systèmes.

GTE — Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger (fondé en 1969)

Ce groupe a pour but de favoriser le développement des activités techniques suisses à l'étranger et assume en particulier les tâches suivantes :

— il renseigne ses membres sur les conditions juridiques, financières, fiscales et techniques concernant les travaux à l'étranger ;
— il favorise la coordination des efforts individuels sur le plan international ;
— il représente les intérêts de ses membres auprès des administrations fédérales qui s'occupent des relations avec l'étranger.

GSA — Groupe spécialisé de l'architecture (fondé en 1970)

Il comprend huit groupes de travail qui s'occupent actuellement des questions suivantes :

— emploi des matières synthétiques dans le bâtiment ;
— formation des apprentis dessinateurs des différentes branches de la construction ;
— collaboration à l'élaboration de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire ;
— coordination des dimensions dans la construction de logements ;
— organisation et gestion des bureaux d'étude ;
— coordination des études et de la construction des bâtiments ;
— introduction du traitement électronique des données ;
— rassemblement de documents sur les constructions dans chaque région en vue de publications systématiques.

GCI — Groupe spécialisé de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil (fondé en 1970)

Ce groupe assume entre autres les tâches suivantes :

— il encourage le développement et l'application de méthodes industrielles de construction contribuant à améliorer la productivité ;
— il favorise les contacts entre les milieux intéressés sur les plans national et international, permettant de se renseigner mutuellement sur les expériences faites ;
— il encourage la formation pendant et après les études par des cours et des excursions ;
— il s'occupe de publications sur des problèmes techniques et de l'information des milieux spécialisés ; il s'efforce de faire connaître les méthodes industrielles dans la construction ;
— il collabore à la mise au point de réglementations officielles concernant la construction, de cahiers des charges, de normes et d'autres documents de base ;
— il participe aux travaux des écoles polytechniques, universités et écoles techniques supérieures dans le domaine de la recherche et de la formation.

Divers groupes de travail s'occupent de problèmes particuliers. Les membres reçoivent un bulletin mensuel « Construction industrialisée » avec un catalogue d'éléments préfabriqués qui est complété régulièrement par de nouvelles feuilles. Ils peuvent participer à des voyages d'étude organisés par l'« Europréfab » dont le groupe est membre.

Normes et recommandations en préparation

Mesures constructives contre les infiltrations d'eau

La commission vient d'être constituée et entrera en activité prochainement. Les groupes de travail suivants sont prévus :

— GT Bitumes.
— GT Matières plastiques en rouleaux.
— GT Matières plastiques liquides.
— GT Crépis et béton.
— GT Asphalte coulé.
— GT Matériaux d'isolation thermique.
— GT Joints.

Recommandations concernant la prévention du feu

La commission étudie actuellement toutes les directives de l'Association des établissement cantonaux d'assurance contre l'incendie, notamment les nouvelles « Directives pour les prescriptions sur la police du feu (prescriptions de prévention du feu) » dans le but de les incorporer dans une recommandation SIA. Elle étudie en outre l'introduction de données relatives à la protection contre le feu dans les normes SIA existantes. Enfin, elle s'efforce de promouvoir la notion de la protection contre l'incendie aussi bien chez tous les constructeurs que dans le cadre de la formation. Il y a lieu en effet d'accorder autant d'attention à la protection contre l'incendie qu'à la statique ou à tout autre aspect de l'art de construire.

Réductions de prix accordées par l'« Institution of electrical engineers », Londres, pour ses publications

Nous tenons à rappeler aux membres de la SIA qu'ils peuvent, à la suite d'accords intervenus avec cette institution, obtenir ses publications ou s'y abonner à un tarif réduit. Pour bénéficier de cette réduction, il convient de passer la commande au Secrétariat général de la SIA. Afin de nous faciliter la tâche, vous voudrez bien adresser vos demandes sur carte postale, en précisant si vous êtes membre de la SIA ou non.

Pour l'année 1973, l'« Institution of Electrical Engineers » met à disposition les publications suivantes :

Périodique	Vol. nº	Prix pour membre SIA en £	Prix pour non-membre SIA en £
Electronic & Power	19	11.25	15.—
par exemplaire		1.10	1.50
Proceedings IEE (papier ou microfiche)	120	34.50	46.—
Combinaison de papier et de microfilm		51.75	69.—
par exemplaire (papier ou microfiche)		3.45	4.60
Electronics Record		12.40	16.50
par exemplaire		3.45	4.60
Power Record		12.40	16.50
par exemplaire		3.45	4.60
Control & Science Record		12.40	16.50
par exemplaire		3.45	4.60
Electronics Letters (papier ou microfiche)	9	20.60	27.50
Combinaison papier et microfilm		30.90	41.25
par exemplaire papier ou microfiche		2.—	2.75

Calendrier des manifestations

(Annonces parvenues jusqu'à fin octobre 1972)

Programmes et renseignements : Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. (01) 36 15 70, Service administratif.

1972

Décembre

4-5	Francfort	DECHEMA-Deutsche Gesellschaft für chemisches Apparatewesen u. Deutsche Arbeitsgemeinschaft Vakuum : Symposium « Methoden der Oberflächenanalyse »
4-7	Cleveland (Ohio)	Department of State, USA : International Pollution Engineering Congress
14	Bâle	**GGC, Groupe spécialisé SIA du génie chimique :** assemblée générale et journée d'étude « Zweiphasenströmung von Gas und Flüssigkeit in Rohren »

1973

Janvier

8-9 + 22-23	Zurich	CRB, Centre suisse d'étude pour la rationalisation du bâtiment : Netzplankurse
11	Zurich	Association suisse pour le plan d'aménagement national : Journée d'étude « où, comment, quand peut-on construire ?
25	Zurich	**GCI, Groupe spécialisé SIA de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil :** Séminaire « Ausbildung von nicht kraftschlüssigen Fugen »

Février

3	—	Association suisse des chimistes : assemblée générale
21-24	Bâle	Association suisse des maîtres plâtriers-peintres : 5e journée d'étude et foire spécialisée

Mars

6-10	Bâle	INEL 73 : 6e Salon international de l'électronique industrielle
13-15	Londres	The Institution of Electrical Engineers : International Conference « Satellite Systems for Mobile Communications and Surveillance »
22		Commission suisse pour l'échange de stagiaires avec l'étranger : assemblée annuelle
23	Lausanne	Association suisse pour l'automatique : 32e journée d'étude « Problèmes actuels d'automatique et d'informatique »

Avril

3-5	Francfort	DECHEMA, Deutsche Gesellschaft für chemisches Apparatewesen : 2e conférence internationale sur l'électricité statique
9-12	Cologne	3e Salon international de la construction de centres sportifs et de piscines
24-28	Paris	Fédération européenne du génie chimique : congrès international « Emploi des calculateurs électroniques en génie chimique »

Mai

2-4	Interlaken	Association suisse des chimistes : Internationales Symposium über Säulen-Flüssigkeitschromatographie
7-11	Budapest	Wissenschaftl. Verein für Maschinenbau unter dem Patronat der Europ. Föderation Korrosion : IV. Galvanotechnisches Symposium
25-26	Lugano	VSS, Union suisse des professionnels de la route : assemblée générale
25-26	Genève	Association suisse des entreprises de chauffage et de ventilation : assemblée générale
25-27	Suisse	FIP Executive Committee
26	Berne	Association amicale des anciens élèves de l'EPFL : Assemblée générale

Juin

1-2	Saint-Gall	**Journée SIA**
1-2		Association suisse des maîtres plâtriers-peintres : assemblée annuelle
5-9	Nice	Union internationale du gaz : 12e congrès international du gaz
10-15	Madrid	XIe congrès international des grands barrages
11-14	Londres	Fédération européenne du génie chimique : 4e symposium international « Eau douce à partir de l'eau de mer »
11-15	Madrid	XIe congrès international des grands barrages
13-15	Berne	2e symposium européen des routes en béton (patronage : Association internationale permanente des congrès de la route)
15-16	Wildhaus	Association suisse des maîtres-menuisiers et fabricants de meubles : assemblée générale
15-16	Grisons	Société suisse de mécanique des sols et des travaux de fondations : Assemblée générale
20-27	Francfort	DECHEMA, Deutsche Gesellschaft für chemisches Apparatewesen : Rassemblement européen des arts chimiques
21	Zurich	Société suisse des industries chimiques : assemblée générale
21-22	Bâle	Société suisse des entrepreneurs : assemblée générale
22-24	Berne	Union technique suisse : Congrès UTS
27	Zurich	Office suisse d'expansion commerciale : assemblée générale

Juillet

22-28	Rio de Janeiro	Interamerican Confederation of Chemical Engineering : V. Interamerican Congress of Chemical Engineering

Août

6-11	Moscou	VIIIe congrès international de mécanique des sols et des travaux de fondations
26-30	La Haye	UNIPEDE, Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique : congrès

Septembre

3-8	Hambourg	Gesellschaft Deutscher Chemiker : XXIV. Intern. Congress of Pure and Applied Chemistry
13-14	Lisbonne	AIPC, Association internationale des ponts et charpentes : symposium über die Tragfähigkeit und Grenzverformung von Bauwerken unter Einwirkung gegebener wiederholter Belastungen
13-15	Vevey	Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux : Centenaire SSIGE
15-20	Cambridge (Massachusetts)	FMOI, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs : 4e assemblée générale

Octobre

1-5	Toulouse	Fédération européenne du génie chimique : congrès international « La fluidisation et ses applications »
18-19	Bad Ragaz	Association suisse pour l'aménagement des eaux : assemblée générale et excursion

Novembre

2	Lausanne	Société suisse de mécanique des sols et des travaux de fondations : Journée d'automne

1974		
Janvier		
28-1er févr.	Copenhague	Kem-Tek: 3. Intern. chemisch-technische Messe
Février		
2-10	Hanovre	CONSTRUCTA 1974 Internationale Bau-Fachausstellung
Mars		
19-22	Zurich	Symposium IFAC/IFIP « Digital Computer Applications to Process Control »
Mai		
16-18	Lucerne	Société suisse des entrepreneurs : assemblée générale
Juin		
20-26	Munich	INTERFORST : 2e salon international de l'économie forestière et de l'industrie du bois
20-22	Bergame	AIPC, Association internationale des ponts et charpentes : Seminar über « Betonbauten unter Einwirkung triaxialer Belastungen »
Septembre		
3-7	Tokyo	Fifth International Heat Transfer Conference, 1974
10-14	Bâle	Schweiz. Chemiker-Verband : ILMAC VI.
22-27	Détroit (USA)	Neuvième conférence mondiale de l'énergie
23-29	Hollande	VIIIe congrès de la Commission internationale du génie rural, CIGR
Octobre		
2-5	Lüttich	Colloque inter-associations AIPC-FIP-CEB-RILEM : « Verhalten der Betonbauten im Betrieb »

Communications SVIA

Groupe des architectes

Nos membres architectes sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire du Groupe des architectes, qui se tiendra le *jeudi 30 novembre 1972 à Lausanne à 16 heures*, avenue Jomini 8.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 1968.

2. Candidatures

M. *Alt Jean-Jacques*, architecte REG.
(Parrains : MM. Pierre Prod'hom et Henri-P. Auberson.)

M. *Beboux Jean-Pierre*, architecte REG.
(Parrains : MM. Laurent d'Okolski et Bernard Calame.)

M. *Blanc Claude*, architecte REG.
Parrains : MM. Pierre Bechler et Laurent d'Okolski.)

M. *Borgeaud Jean-Pierre*, architecte REG.
(Parrains : MM. Frédéric Brugger et Guido Cocchi.)

M. *Cruchet William*, architecte REG.
(Parrains : MM. Guido Cocchi et Paul Dumartheray.)

M. *Demierre Pierre*, architecte REG.
(Parrains : MM. Aloïs Chappuis et Georges Dufour.)

M. *Dolci Aldo*, architecte REG.
(Parrains : MM. Raymond Rouilly et René Gindroz.)

M. *Dolci Frank*, architecte REG.
(Parrains : MM. Raymond Rouilly et René Gindroz.)

M. *Favre Michel*, architecte REG.
(Parrains : M. Bernard Meuwly et Mme Thérèse Zimmerli.)

M. *Fragnière Jean-Pierre*, architecte REG.
(Parrains : MM. Jacques Dumas et Paul Dumartheray.)

M. *Froidevaux René*, architecte REG.
(Parrains : MM. Jean Perrelet et Jacques Lonchamp.)

M. *Glardon Camille*, architecte REG.
(Parrains : MM. Marcel Mayor et Hans Schaffner.)

M. *Gudit Daniel*, architecte REG.
(Parrains : MM. René Gindroz et Raymond Rouilly.)

M. *Isely Gérard*, architecte REG.
(Parrains : MM. Claude Wasserfallen et Jacques Felber.)

M. *Jaquet Jean-Louis*, architecte REG.
(Parrains : MM. Jacques Dumas et Paul Dumartheray.)

M. *Luescher Rodolphe*, architecte REG.
(Parrains : M. le professeur Alberto Camenzind et M. Guido Cocchi.)

M. *Mosimann Roland*, architecte REG.
(Parrains : MM. Pierre Foretay et Jacques Favre.)

M. *Neyroud François*, architecte REG.
(Parrains : MM. Roland Willomet et Jacques Dumas.)

M. *Porcellana Félix*, architecte REC.
(Parrains : MM. Gilles Barbey et Achille Gasser.)

M. *Reymondin Hubert*, architecte REG.
(Parrains : MM. Jean Serex et Bernard Calame.)

M. *Rieder Gérard*, architecte REG.
(Parrains : MM. Aloïs Chappuis et Charles Légeret.)

M. *Rossetti Humbert*, architecte REG.
(Parrains : MM. Eugène Béboux et Bernard Calame.)

M. *Schlaeppi Jean*, architecte REG.
(Parrains : MM. Bernard Calame et Bernard Murisier.)

M. *Vogel Marc*, architecte REG.
(Parrains : MM. René Gindroz et Raymond Rouilly.)

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir page 11 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir page 14 des annonces

Informations diverses

Voûtage du Flon de Tartegnin avec des tuyaux en PVC GRESINTEX

(voir photo en page couverture)

Suite au glissement de terrain au lieu dit « Les Chaumiaux », à Tartegnin, il s'est avéré nécessaire de procéder à la consolidation et à la stabilisation des terrains touchés.

Pour ce faire, il a été décidé de procéder à d'importants remblayages, créant ainsi une « butée » destinée à retenir les sols superficiels instables du versant.

En premier lieu, il importait de canaliser dans un voûtage en béton armé le ruisseau du Flon.

Ont été retenus des tuyaux en PVC GRESINTEX, série standard, diamètre 1000 mm, épaisseur 8 mm, pour être employés comme coffrage perdu. L'enrobage avec du béton armé sera soumis à des efforts tranchants considérables. De ce fait, un joint goujonné est prévu tous les 12 m, joint coïncidant avec l'emboîtement dont chaque tuyau GRESINTEX est muni à une extrémité.

La légèreté et la facilité de pose des tuyaux GRESINTEX sont appréciées dans ce chantier d'accès difficile.

D'autre part, les eaux du ruisseau sont chargées de sable et de gravier et la vitesse d'écoulement prévue est élevée. Dans un tel cas, l'adoption du PVC qui offre une excellente résistance à l'abrasion, est la solution adéquate.

Maître d'œuvre : Commune de Tartegnin.

Bureau d'ingénieurs et Laboratoire de géotechnique : Schopfer et Karakas, Lausanne.
Entreprise : Chabbey & Cie S.A., Charrat/VS.
Distributeur GRESINTEX en Suisse : Canalisations Plastiques S.A., Lausanne.